

Association Lou Valat : Consignes sanitaires pandémie covid-19 Séjours de juin à novembre 2021

En l'état actuel des précautions sanitaires liées à l'épidémie de covid-19, l'ouverture des maisons de l'association Lou Valat à Vernet, de juin à l'automne, nécessite des conditions particulières d'organisation. L'implication et la responsabilisation de chacun seront déterminantes. Selon l'évolution de l'épidémie, ces consignes peuvent encore changer. Voir une éventuelle alerte sur le site internet et/ou le secrétariat au 06 69 22 12 34.

Le cadre de fonctionnement que nous vous demandons d'accepter en signant le document ci-après est le suivant :

- Limitation des effectifs des groupes à 15 personnes maximum, y compris animateurs et intendants.
- Pas d'arrivée prématurée le vendredi soir.
- Le test PCR est vivement souhaitable, et nous comptons sur le sens des responsabilités de chacun pour prendre, avant sa venue et pendant son séjour, toutes les précautions nécessaires à une vie collective en période de pandémie.
- Du gel sera à disposition sur le site ; des masque FFP2 seront également disponibles sur demande auprès de l'intendant pour les personnes présentant des risques particuliers.
- Le port du masque sera obligatoire dans les espaces collectifs fermés (cuisine, salle à manger, salle d'activité, toilettes...).
- Dans les autres espaces et en extérieur chacun sera libre de porter ou non le masque ; tout le monde, y compris les personnes vaccinées, ont par contre l'obligation d'appliquer les gestes barrières et la distanciation physique pendant toute la durée de leur séjour.
- Il sera demandé de se laver systématiquement les mains, tout particulièrement dès qu'il y a contact avec des équipements collectifs.
- L'hébergement sera organisé de manière à respecter les distances nécessaires (en principe une personne par chambre ou tente, sauf dans certains espaces particulièrement vastes, et sauf couples, familles et personnes proches.
- Animateurs et intendants sont collectivement impliqués et seront à votre disposition pour dialoguer et préciser des aspects pratiques (cuisine ; organisation des repas et vaisselle...).
- Il est demandé que chacun apporte et garde auprès de soi essuie main, serviette, **serviette de table** (les essuie-mains étant, cette année, retirés des toilettes et de la salle de bain.

Ce protocole s'applique à tous, même pour le cas où la personne est vaccinée ou aurait eu un test négatif avant de venir. Malgré le respect de ces consignes et de toutes les recommandations sanitaires, l'association souhaite rappeler au stagiaire qu'une contamination sur place reste possible.

En cas d'apparition de symptômes suspects (toux, fièvres, maux de tête), le participant avertira aussitôt l'intendant qui prendra les mesures indispensables, en particulier isolement et prise de rendez-vous pour un test Covid ; nous avons le contact de deux infirmières à Saint Germain de Calberte susceptibles de se déplacer et de réaliser les tests.

Pour vous accepter sur le site, nous aurons besoin de disposer de ce document signé. Merci de votre compréhension.

Document à renvoyer signé par retour de courrier à notre adresse :

Lou Valat, Lieu-dit Vernet - 48370 Saint Germain de Calberte ;

NOM : **Prénom** :

Le : **Signature** :

Annexe santé :

Infirmières : M^{me} Théron P. 06 64 72 93 26- M^{me} Bicand P. 04 66 45 79 54 à St-Germain de Calberte

Médecins : D^r Maréchal à St Etienne vallée française lotissement l'enclos 04 66 45 74 80

D^r. Malherbe Maison de santé, N106, 48160 Le Collet-de-Dèze 04 11 29 00 10

Laboratoire à ALES : Bio Axiome Le Balore – Tél. 04 66 52 66 23- Mail : ales@bioaxiome.com